



COCA-COLA ENTREPRISE

PSE, FO VOUS INFORME ET VOUS DÉFEND

Comme nous vous l'avions dit depuis le début du projet, la DIRECCTE, au vu de l'accord signé par la CFDT et la CFE-CGC a validé le projet de licenciement collectif pour motif économique.

Il s'agit maintenant de vérifier l'application des avancées obtenues lors des négociations, notamment et surtout en ce qui concerne les demandes de reclassement interne.

Nous suivrons chaque cas au plus près.

Force Ouvrière a 2 mois pour saisir le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise.

La direction de CCE ne le sait que trop et redoute cette action, c'est pourquoi elle sera à l'écoute des demandes individuelles portées par vos représentants FO.

Ce PSE est une régression formidable et une voie royale à tous les abus pour les prochains plans sociaux, mais nous pouvons encore obtenir des conditions satisfaisantes pour les 17 personnes concernées.

Depuis le début notre démarche et notre stratégie ont été claires et n'ont jamais variées. L'intérêt de nos collègues, encore et toujours.



GARDONS LE CONTACT ET SUIVEZ NOUS SUR NOTRE BLOG FOCOCACOLA.FR

Pour toute information complémentaire n'hésitez pas à appeler :

Madani AGGOUNE / Délégué syndical FO Ets Commercial : 06 72 27 87 90

Augustin MAYELE / Délégué syndical FO Usine de Clamart : 06 87 70 46 94

Cyril HERBIN / Délégué syndical Central FO Coca-Cola entreprise : 06 22 52 51 55

NOTRE MAIL FOCOCACOLA@GMAIL.COM